

Réf: Dossier N° : 19791

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SUPERETTE DES ANGLES DROITS »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE, 03 BP 804 ABJ 03

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 31 Décembre 2015 reçus par Me ANGOUA Olivier, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 11 Janvier 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SUPERETTE DES ANGLES DROITS » .

Objet: L'exploitation, la gestion et la création sous forme de supermarchés, de tous fonds de commerce, d'épicerie, vins, liqueurs, spiritueux, de tous produits alimentaires, manufacturés et autres objets ; Toutes opérations pouvant se rattacher au commerce, à la fabrication, la vente d'épicerie, produits alimentaires, produits manufacturés et autres produits que la société pourrait adjoindre à son commerce ; Le commerce en général, la gestion, le management et le marketing ; La représentation commerciale et industrielle de toutes marques de fabriques, licences, brevets et autres, ainsi que de toutes entreprises internationales ou situées dans la sous région de l'Afrique de l'Ouest exerçant les mêmes activités ; L'achat, la distribution et la vente en gros, demi-gros et détail de tous matériels et marchandises ; L'import - export, La promotion de tous produits, marchandises, objets, matériels, gadgets, matériaux et appareils de toutes sortes, neufs ou d'occasion de toutes origines et de provenances ; Les prestations de services ; Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens, meubles et immeubles; l'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location - gérance de tout fonds de commerce ; la prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100

intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE, 03 BP 804 ABJ 03

GERANT: Monsieur DOGBOE EPSE DE SOUZA AKOUVI DODJI.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-471 du 11/01/2016 au Tribunal du Commerce

d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°531 du 11/01/2016

